

N° 53/12.06 – INFRASTRUCTURES ET ENERGIES

RUPTURE DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE AVENUE MARCELIN, ENTRE LE CHEMIN DU SOLEIL ET LE CHEMIN DES VIGNES

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Une double rupture de la conduite d'eau potable en fonte grise mâtée au plomb, Ø 200 mm, posée à la fin des années 40, s'est produite le samedi 11 février 2006, à 22 h 20.

Les Services industriels et l'entreprise de génie civil ont travaillé d'arrache pied durant toute la nuit pour effectuer une réparation provisoire qui a permis de réalimenter en eau le quartier comprenant plusieurs centaines d'habitants vers 4 h 30. Le calme est revenu vers 6 h 00 à l'issue des travaux de remblaiement.

Les coûts de réparation des dégâts causés à la chaussée par la rupture de la conduite étaient estimés à CHF 50-60'000.00, auxquels il fallait ajouter le tubage, soit CHF 40-50'000.00.

Lors de la rupture de la conduite, il a été constaté que le collecteur d'eaux usées, situé à côté de la conduite d'eau potable, avait les joints ouverts, ce qui a décidé les services communaux à réaliser une expertise d'urgence du collecteur dans le secteur. Il est apparu que ce dernier présentait en outre des fissures et défauts d'étanchéité importants. Pour éviter des travaux de génie civil à répétition et une nouvelle fermeture de la chaussée, des chambres d'accès en parallèle aux fouilles réalisées pour la conduite d'eau potable ont été créées afin de permettre un chemisage ultérieur. L'intervention sur le collecteur était estimée à CHF 15'000.00.

Tous les travaux nécessaires et urgents ont été entrepris et se sont avérés plus importants pour les interventions sur les collecteurs. En effet, au fur et à mesure de l'ouverture des fouilles pour la réparation de la conduite, il s'est avéré que les deux collecteurs pour eaux usées dans l'avenue de Marcelin nécessitaient des interventions plus conséquentes. Tous les travaux ont été financés au travers des comptes de fonctionnement :

• Conduites industrielles :	Génie civil	CHF	79'966.10
	Tubage + appareillage	CHF	21'627.45
• Collecteurs égouts	Génie civil	CHF	39'634.95
	Chemisage	CHF	51'804.15

Situation financière

No compte - libellé		Etat comptes au 06.11.2006	Dépenses engagées	Budget	Dépassement prévisible
Eau potable	Achat matières premières 81100.3135.00	51'047.93	10'000.00	48'000.00	14'610.00
Eau potable	Entretien canalisations 811.3144.00	152'789.61	55'000.00	152'000.00	55'790.00
Eaux usées	46000.3144.01 Entretien canalisations	288'100.35	15'000.00	293'000.00	10'100.00

Nous avons déjà pris nos dispositions pour limiter tout nouvel investissement sur cette année au strict nécessaire.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 novembre 2006.

le syndic

le secrétaire

E. Voruz

G. Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 6 décembre 2006.